

Médiation équine au sens large (soins, soutien, sport-loisir) : quelles différences ?

Comment sont utilisées les potentialités du cheval au bénéfice des personnes porteuses de handicap ou aux besoins particuliers ? Quand une personne souhaite bénéficier d'activités en relation avec le cheval, il faut tout d'abord déterminer les souhaits de cette personne ou de son entourage : est-ce plutôt une activité de loisir ou sportive qui est recherchée ? Est-ce plutôt une aide d'ordre psychologique ? De la rééducation sensori-motrice ? Une aide éducative ou sociale ? Cette fiche donne quelques repères et explicite certains termes dans leur utilisation la plus courante. Elle ne prétend pas être exhaustive.

Par **Marianne VIDAMENT** - | 17.03.2021 |



Niveau de technicité :



Qu'est-ce que la médiation animale ?

La **médiation animale** est la recherche des interactions positives issues de la mise en relation intentionnelle homme-animal dans les domaines éducatif, thérapeutique ou social. Ceci est la définition de la [fondation Sommer](#) : fondation pour le développement de pratiques fondées sur les interactions humain-animal.

Médiation équine : une définition large adoptée par les socio-professionnels

Pour la Fédération française d'équitation (FFE) et le Syndicat interprofessionnel de la médiation équine (SIPME), la **médiation équine** ou la **médiation avec les équidés (MAE)** au sens large est la **recherche des effets positifs apportés par la présence du cheval ou par la pratique des activités équestres sur des personnes ayant des besoins particuliers**, en présence d'un professionnel.

Elle comprend donc aussi bien les soins ou l'aide sociale, les loisirs et les sports équestres, le coaching et le sport de haut niveau, paralympique. Les différences proviennent du but poursuivi, des qualifications du ou des professionnel(s), des activités proposées et des prolongements qu'on leur donne.

Médiation équine à visée thérapeutique, éducative ou sociale

Si les activités recherchées par le bénéficiaire sont plutôt des **activités de soins** (aide psychologique,

rééducation sensori-motrice) ou **socio-éducatives**, il s'agit de **médiation à visée thérapeutique, éducative ou sociale**. Les activités sont encadrées par un **professionnel médical ou socio-éducatif**. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'apprendre à monter à cheval, mais d'utiliser le cheval comme une aide entre la personne et le professionnel social ou de santé, dans un but bien particulier par rapport aux besoins de la personne.

La thérapie avec le cheval (TAC) et l'équithérapie



En équithérapie, la personne en soins est soit à pied, soit à cheval © M. Vidament

La **thérapie avec le cheval (TAC)** et l'**équithérapie** au sens strict, sont des **thérapies d'approche psychocorporelles**. Il s'agit d'utiliser les interactions physiques et psychiques entre la personne et le cheval pour obtenir des effets sur le psychisme de la personne. Dans ce cas, ce sont des **professionnels du secteur médico-social** (psychologues, psychomotriciens, psychothérapeutes...) ayant le plus souvent une formation complémentaire (Fédération Nationale de Thérapies avec le Cheval ou FENTAC, Société Française d'Equithérapie ou SFE, Institut Français d'Equithérapie ou IFEQ...) qui proposent ces soins. L'équithérapie est utilisée, dans certains cas, comme thérapie d'appoint pour des personnes atteintes d'autisme, de stress post-traumatique, de troubles de l'attention, de dépression...



Le terme « équithérapie » est utilisé à tort par certains professionnels pour désigner des activités équestres adaptées.

L'hippothérapie



Une séance pour un patient blessé médullaire en présence d'un kinésithérapeute. Le cheval est mené ici aux longues rênes © Kerpape

L'**hippothérapie** est le terme le plus couramment utilisé pour désigner la **rééducation motrice ou sensorielle** grâce aux mouvements et à la chaleur du cheval. Ces soins sont proposés par des **professionnels de la rééducation motrice** (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, médecins...).

En plus de leur diplôme de soignant, ils ont souvent suivi des formations courtes spécialisées en France, en Belgique, au Canada... L'hippothérapie est utilisée, dans certains cas, comme thérapie d'appoint pour des personnes atteintes de paralysie cérébrale infantile, de lésions médullaires, de sclérose en plaque...



En Belgique, le terme « hippothérapie » est plus large et désigne toutes les activités de médiation équine, dont l'équithérapie.

Autres activités de médiation à visée thérapeutique, éducative ou sociale, dont l'équicie

Dans le cas de l'**aide sociale** et des activités d'**équicie** (aide dans le cadre d'action sociale, sur le plan éducatif, social, thérapeutique ou des loisirs), les professionnels sont soit des **personnes du secteur socio-éducatif** (avec ou sans les formations vues antérieurement) ou des **équiciens** (formation Handicheval/Equit'aide).

Les **personnes âgées**, les **enfants et adolescents en rupture scolaire ou familiale**, les **personnes judiciairisées** peuvent aussi bénéficier des apports de cette médiation équine dans des programmes d'aide ou de soins à but bien défini.



Une nomenclature plus claire est de plus en plus utilisée au niveau international



et permet de décrire exactement ce qu'on souhaite apporter par la médiation et avec quel animal. Par exemple : psychothérapie assistée par l'âne, rééducation motrice assistée par le cheval, éducation assistée par le chien...

Médiation équine à visée sportive ou de loisir : activités équestres adaptées

Si les activités recherchées sont plutôt sportives, ludiques ou de loisir, on parle aussi d'**activités équestres adaptées**. Ces activités n'ont pas d'objectifs particuliers de soins. Elles sont encadrées par un **enseignant d'équitation**.

Dans les centres équestres, différentes activités équestres sont proposées, dont l'équitation du débutant au niveau élevé, en fonction :

- Des potentialités de la personne
- Des qualifications des enseignants
- Des structures d'accueil et des chevaux

Voici quelques informations intéressantes à ce sujet.

Activités destinées aux personnes porteuses de handicaps cognitifs et psychiques



Sport adapté - handicap cognitif : compétition de la FFSA
© M. Vidament

Les activités destinées aux personnes porteuses de handicaps cognitifs et psychiques sont proposées par des enseignants d'équitation ayant, le plus souvent, suivi une formation spécialisée dispensée par la **Fédération Française d'Equitation** (FFE) - le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Handi (BFEEH) module *Mental* - ou par la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA).

La FFSA propose un circuit particulier de compétitions équestres au niveau régional et national. Certaines

personnes peuvent participer aux compétitions ordinaires.



La FFE utilise la dénomination « activités Equi Handi ».

Activités destinées aux personnes porteuses de handicaps moteurs ou sensoriels



Pratique de l'attelage en fauteuil roulant, menage en double © M. Vidament



Pratique du para-dressage © M. Vidament

Les activités destinées aux personnes porteuses de handicaps moteurs et sensoriels sont proposées par des enseignants d'équitation ayant, le plus souvent, suivi une formation spécialisée dispensée par la FFE : le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Handi (BFEEH) module *Moteur et Sensoriel*.

Les disciplines principalement pratiquées sont le para-dressage, l'obstacle, le complet et l'attelage. Il existe une **Fédération Française Handisport (FFH)** qui gère les compétitions pour les différentes disciplines paralympiques.

Depuis 2017, c'est la FFE qui a la délégation pour gérer le para-dressage.



La FFE utilise aussi la dénomination « **activités Equi Handi** ».

Activités pour les personnes ayant des difficultés sociales

Les activités pour les personnes ayant des difficultés sociales sont proposées par des moniteurs d'équitation ayant suivi ou non une formation spécialisée dispensée par la FFE depuis 2017 : le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social (BFEES).



La FFE utilise la dénomination « **Equi Social** » pour ce type d'activités.

Où pratiquer ces activités ?

Les personnes peuvent être accueillies dans différents types de structure :

- Des **centres équestres** : de nombreux centres équestres proposent l'une ou l'autre de ces prestations, en collaboration ou non avec des professionnels du secteur médico-social. Certains centres sont labellisés par la FFE « **Equi Handi club** » en fonction de leurs installations, de leurs chevaux et de la qualification de leur(s) enseignant(s), avec trois mentions possibles :
 - Equi Handi *Mental*
 - Equi Handi *Moteur et Sensoriel*
 - Equi Handi *Social*

La liste des centres équestres labellisés est à retrouver dans les annuaires des comités régionaux d'équitation (CRE) comme celui de Nouvelle-Aquitaine.

- Des **centres équestres spécialisés** en équitation adaptée et/ou en médiation équine
- Des **institutions** accueillant des bénéficiaires qui ont leur propre centre équestre ou de médiation



Remarques : La médiation équine est à l'intersection des domaines du sport, du loisir et du soin. En l'absence de réglementation particulière aux activités de médiation équine, l'utilisateur doit être très attentif au choix des intervenants (qualifications, expérience, installations).

Ce qu'il faut retenir



La médiation équine est la recherche des effets positifs provenant de la présence du cheval ou de la pratique des activités équestres pour des personnes ayant des besoins particuliers, avec l'aide d'un ou de plusieurs professionnel(s). La médiation équine à visée thérapeutique ou sociale est un soin médical (moteur, psychique) ou socio-éducatif dispensé par un professionnel de ce soin, avec la participation d'un équidé. La médiation équine à visée sportive, ludique ou de loisir, aussi appelée activités équestres adaptées ou handisport, regroupe des activités pratiquées sous la responsabilité d'un enseignant d'équitation.

En savoir plus sur nos auteurs

- **Marianne VIDAMENT** Docteur vétérinaire - ingénieure de développement IFCE

Bibliographie

- **Collectif** (2018). *La médiation équine - Qu'en pensent les scientifiques ?* IFCE, 216 pages.
- FFE - Cheval et diversité
- Syndicat Interprofessionnel des Praticiens de la Médiation Équine (SIPME)

